



Dispense médicale en éducation physique, DIP Genève

L'élève : _____ DN : _____

Dispense totale d'éducation physique du (maximum 3 mois)

au

Doit bénéficier d'une éducation physique adaptée du

au

- | | |
|-------------------------------------|--------------------------|
| Peut marcher ou courir 10 minutes | <input type="checkbox"/> |
| Peut participer à des jeux d'équipe | <input type="checkbox"/> |
| Peut participer à des camps | <input type="checkbox"/> |

Exercices à éviter : _____

Remarques / Diagnostics utiles pour le MEP : _____

Date : _____ Timbre et signature du médecin : _____

Recommandation de l'OMS et du SSEJ : Chaque enfant devrait participer à une heure d'activité physique chaque jour (marche, escaliers, jeux, sport...)

Remarques :

L'élève doit présenter ce certificat avant la troisième leçon d'absence.

Le présent certificat ne peut excéder une durée de trois mois.

L'élève ne sera, en principe, pas autorisé à quitter l'école.

Dans la mesure de ses possibilités, il pourra être amené à participer aux activités de la leçon (chronométrage, arbitrage, observation,...)

Un travail écrit pourra lui être demandé comme activité de remplacement.

En cas de besoin, dans les situations de maladie chronique ou de handicaps entraînant un CM à long terme, l'évaluation pourra être faite avec l'infirmière et le médecin scolaire lors de l'établissement du PAI (Projet d'Accueil Individualisé)

Ce formulaire peut être téléchargé sur le site de l'AMG www.amge.ch (s'identifier, documents à télécharger), ou commandé (payant) au près de l'AMG au numéro (022) 320.84.20